

Commission mixte inondation – Proposition des travaux 2021

La commission mixte inondation poursuivra le mandat donné via la circulaire de 2011. Ses missions sont actualisées par rapport aux politiques publiques de prévention des inondations.

En complément de ses missions initiales, la CMI veillera à la mise en place de la compétence Gemapi, dont la mise en œuvre doit être suivie. Par ailleurs, elle contribuera au suivi et aux réflexions sur les différents outils de financement de prévention des inondations. Enfin, elle sera associée à l'élaboration et au suivi des projets stratégiques des opérateurs ou entités chargés de la vigilance pluie-inondation et de la vigilance aux crues et promouvra les dispositifs d'amélioration de la résilience des territoires à l'inondation (source : document cadre).

Les sujets susceptibles à préciser la feuille de route de la CMI (en complément des examens de PAPI)

Pour avis (à intervalle régulier, en fonction de l'avancement des actions) :

- Evolution des textes réglementaires relatives aux risques d'inondation ;
- Suivi des activités des commissions en charge de l'avis de labellisation en bassin ;
- Bilan à mi-parcours pour les PAPI dont le montant est supérieur à 20M€ ou pour les plus emblématiques ;
- Evolution de Géorisques, notamment la cartographie des inondations en ligne ;
- Mise en place et gestion d'une plate-forme PAPI (pilotage CEPRI) ;
- Mise en œuvre de la compétence GEMAPI (en lien avec la DEB et la DGCL) ;
- Assises nationales des risques naturels 2022 (dans le cadre du GT COPRNM) ;
- REX (possibilité de solliciter le CEPRI et l'ANEB et le Cerema/Murex ?).*

Il est également proposé une intervention annuelle du CGDD : rappel sur la méthodologie AMC/ACB, présentation des travaux en cours.

Groupe de travail permanent : Conseil scientifique et technique du réseau Vigicrues: pilotage Schapi

Groupes de travail proposées en 2021 :

1^{er} semestre – Inondations et agriculture : poursuite des travaux sur les indemnités des sur-inondations - pilotage Luc Servant (en lien avec MAA)

2^e semestre – Formation et l'information des populations au risque et à la crise (possibilité de solliciter les membres de l'Iffo-RME ?)

Groupes de travail proposées en 2022 :

PAPI et évaluation environnementale : comment qualifier l'impact environnemental cumulé avec d'autres PAPI à l'échelle d'un bassin versant ?

Comment évaluer la mise en œuvre équilibrée des actions d'un PAPI : vers un développement d'indicateurs de suivi dans le cadre de la plateforme PAPI ?

Informations diverses Programmes d'action 2021 des associations spécialisées ;

Les expérimentation(s) « mieux reconstruire après inondation », notamment celle des Alpes-Maritimes (post-Alex);

Informations sur les évolutions et la mobilisation des crédits pour la prévention des inondations et submersions ;

PGRI 2022-2027 (Intervention de l'Autorité environnementale) ;

Feuilles de routes hydrauliques des opérateurs de l'Etat ;

Mission d'inspections CGEDD en cours et programmées ;

Révision des guides méthodologiques de la DGPR ;

Actualité sur les événements et les suites données ;

Avancement des Plans Grands Fleuves, notamment bilan annuel sur les opérations financées hors PAPI comme prévu dans les cahiers des charges PAPI 3 (version 2017 et version 2021) ;

BDHI : avancement/ structuration de la connaissance sur les crues historiques ;

Indicateurs ONRN/ SNGRI.